

- AGOA

Jus de gingembre bio

Un jus de gingembre bio produit au Gabon va être exporté aux États-Unis dans le cadre de l'Agoa, l'African Growth Opportunity Act. Cet accord bilatéral afro-américain est destiné à faciliter les exportations africaines vers les États-Unis en exonérant de droits de douane plus de 6 500 produits essentiellement dans les secteurs textile, agricole et de l'artisanat. Jusqu'à présent, le Gabon exportait surtout du pétrole vers les États-Unis. Jean-Serge Mapangou, qui dirige une entreprise de transformation de jus de gingembre, est le premier homme d'affaires privé gabonais à bénéficier de l'AGOA. Signé en mai 2000 en application du principe "Trade not Aid" (le commerce plutôt que l'aide), l'AGOA a été prolongé jusqu'en 2015.
